

Intervenant Inscrire votre N°									
----------------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--

1. Identification de l'intervenant

1.1 Nom	Téléphone
Adresse, ville	Code postal

2. Transporteur

Nom			
Adresse			
			Code postal
Téléphone	Province	N° d'immatriculation	

3. Réception d'un cervidé

3.1 Indiquer la provenance

Nom du propriétaire ou du gardien précédent

Adresse du site de provenance (si le N° de site est inconnu ou hors Québec)

Code postal Téléphone

3.2 N° de permis de transport (ACIA)*

N° du permis de transport

4. Sortie d'un cervidé

4.1 Indiquer la destination

Nom du propriétaire ou du gardien suivant

Adresse du site de destination (si le N° de site est inconnu ou hors Québec)

Code postal Téléphone

4.2 N° de permis de transport (ACIA)*

N° du permis de transport

* ACIA : Agence canadienne d'inspection des aliments

5. Renseignements sur les cervidés

5.1 N° d'identifiant	5.2 N° de site	5.3 Date de pose	5.4 Espèce	5.5 Sexe	5.6 Date de naissance	5.7 Identification d'origine	5.8 Date de l'événement	5.9 N° de site
	QC	Année Mois Jour			Année Mois Jour		Année Mois Jour	
	QC							
	QC							
	QC							
	QC							
	QC							
	QC							
	QC							
	QC							
	QC							
	QC							

Types de déclaration :

- 1. Pose de boucles
- 2. Remplacement de boucles
- 3. Réception d'un cervidé
- 4. Sortie d'un cervidé
- 5. Mort d'un cervidé
- 6. Disparition d'un cervidé

Espèces :

- C : Caribou
- CD : Cerf du Père David
- CM : Cerf mulet
- CR : Cerf rouge
- CS : Cerf Sika
- CV : Cerf de Virginie
- D : Daim
- M : Muntjak
- O : Orignal
- W : Wapiti
- A : Autre

INTERVENANT

7. Signature du propriétaire ou gardien

Signature X			
Date			
Année	Mois	Jour	

COMMENT REMPLIR LE FORMULAIRE DE DÉCLARATION DE POSE DE BOUCLES ET DE DÉPLACEMENT



Déclaration de pose de boucles
et de déplacement

Production cervidé

Pour toute déclaration, veuillez inscrire en tout temps votre numéro d'intervenant PRO qui comprend 7 chiffres.

Veuillez ensuite indiquer le numéro correspondant au type de déclaration dans la première colonne de la section 5 :

- | | |
|---|--|
| 1. Pose de boucles; | 4. Sortie d'un cervidé de l'exploitation; |
| 2. Remplacement de boucles; | 5. Mort d'un cervidé; |
| 3. Réception d'un cervidé à l'exploitation; | 6. Disparition d'un cervidé de l'exploitation. |

Déclaration	Information requise	Déclaration	Information requise
POSE OU REMPLACEMENT DE BOUCLES		RÉCEPTION D'UN CERVIDÉ À L'EXPLOITATION (SUITE)	
Identification d'un cervidé né à l'exploitation (activation)	<ul style="list-style-type: none"> Inscrire 1 dans la première colonne (pose de boucles); Remplir les sections 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.5, 5.6 et 5.7 : <ul style="list-style-type: none"> 5.2 : numéro de site de votre exploitation où est hébergé le cervidé; 5.3 : date où vous avez procédé à l'identification (pose); 5.6 : date de naissance du cervidé; 5.7 : numéro de toute autre identification (« H of A », tatouage, etc.). 	Réception d'un cervidé en provenance de l'extérieur du Québec	<ul style="list-style-type: none"> Inscrire 3 dans la première colonne (réception d'un cervidé); Remplir les sections 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.5, 5.6, 5.7, 5.8 et 5.9 : <ul style="list-style-type: none"> 5.2 : numéro de site de votre exploitation où est reçu le cervidé; 5.3 : date où vous avez procédé à l'identification (pose); 5.6 : date de naissance du cervidé; 5.7 : numéro de toute autre identification (« H of A », tatouage, etc.); 5.8 : date de réception du cervidé; 5.9 : numéro de site de provenance du cervidé (si vous n'avez pas cette information, inscrivez l'adresse à la section 3.1); Inscrire à la section 3.1 (provenance), le nom du propriétaire ou du gardien précédent; Inscrire le numéro du permis de transport de l'ACIA (3.2).
Remplacement de boucles perdues sur les lieux de votre exploitation	<ul style="list-style-type: none"> Inscrire 2 dans la première colonne (remplacement de boucles); Remplir les sections 5.1, 5.2, 5.3, 5.4 et 5.7 : <ul style="list-style-type: none"> 5.2 : numéro de site de votre exploitation où est hébergé le cervidé; 5.3 : date où vous avez procédé à l'identification (pose); 5.7 : numéro des boucles perdues. 	SORTIE D'UN CERVIDÉ DE L'EXPLOITATION	
Remplacement de boucles perdues lors du transport d'un cervidé vers votre exploitation	<ul style="list-style-type: none"> Inscrire 2 dans la première colonne (remplacement de boucles); Remplir les sections 5.1, 5.2, 5.3, 5.4, 5.7, 5.8 et 5.9: <ul style="list-style-type: none"> 5.2 : numéro de site de votre exploitation où est reçu le cervidé; 5.3 : date où vous avez procédé à l'identification (pose); 5.7 : numéro des boucles perdues; 5.8 : date de réception du cervidé; 5.9 : numéro de site de provenance du cervidé (si vous n'avez pas cette information, inscrivez l'adresse à la section 3.1); Remplir la section 2 (transporteur); Inscrire à la section 3.1 (provenance) le nom du propriétaire ou du gardien précédent; Inscrire le numéro du permis de transport de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA)(3.2). 	Sortie d'un cervidé de votre exploitation	<ul style="list-style-type: none"> Inscrire 4 dans la première colonne (sortie d'un cervidé); Remplir les sections 5.1, 5.2, 5.8 et 5.9 : <ul style="list-style-type: none"> 5.2 : numéro de site de votre exploitation d'où est retiré le cervidé; 5.8 : date de sortie du cervidé; 5.9 : numéro de site de destination du cervidé (si vous n'avez pas cette information, inscrivez l'adresse à la section 4.1); Inscrire à la section 4.1 (destination), le nom du propriétaire ou du gardien suivant; Inscrire le numéro du permis de transport de l'ACIA (4.2).
RÉCEPTION D'UN CERVIDÉ À L'EXPLOITATION		MORT OU DISPARITION D'UN CERVIDÉ	
Réception d'un cervidé en provenance d'un autre site au Québec	<ul style="list-style-type: none"> Inscrire 3 dans la première colonne (réception d'un cervidé); Remplir les sections 5.1, 5.2, 5.4 et 5.8 et 5.9 : <ul style="list-style-type: none"> 5.2 : numéro de site de votre exploitation où est reçu le cervidé; 5.8 : date de réception du cervidé; 5.9 : numéro de site de provenance du cervidé (si vous n'avez pas cette information, inscrivez l'adresse à la section 3.1); Inscrire à la section 3.1 (provenance), le nom du propriétaire ou du gardien précédent; Inscrire le numéro du permis de transport de l'ACIA (3.2). 	Mort d'un cervidé à l'exploitation ou disparition d'un cervidé de l'exploitation	<ul style="list-style-type: none"> Inscrire 5 (mort) ou 6 (disparition) dans la première colonne (Types de déclaration); Remplir les sections 5.1, 5.2, 5.4, 5.5 et 5.8 : <ul style="list-style-type: none"> 5.2 : numéro de site où se trouvait le cervidé lors de sa mort ou de sa disparition; 5.8 : date de l'événement ou de sa constatation.
<p>Attestra 555, boulevard Roland-Therrien, bureau 050 Longueuil, Québec J4H 4E8</p> <p>Téléphone : 450 677-1757 Sans frais : 1 866 270-4319 Télécopieur : 450 679-6547 Sans frais : 1 866 473-4033</p> <p>attestra.com</p>			